



VilledeMontmagny.fr

LA POLICE MUNICIPALE DE MONTMAGNY RECRUTE POUR SA BRIGADE DE JOURNÉE



La police municipale de Montmagny recrute dès que possible.

Dans une commune de près de 15000 habitants.

Ville placée sous vidéo-surveillance, gérée par un C.S.U (Centre de Supervision Urbain) indépendant du service et fonctionnant 24h/24 et 7jours/7.

Horaires de travail :

En petite et grande semaine le Dimanche n'est pas travaillé (hors service commandé pour la sécurité des manifestations communales). Hors commande de M. Le Maire

Une fois que les effectifs seront aux complets, 2 brigades de jours, les horaires seront comme suit :

- ▶ 07h30 – 18h00.

La brigade de soirée prend le relais à partir de 15h30.

Matériel :

- ▶ Ethylo-test électronique (dräger)
- ▶ Cinémomètres (Mercura Truspeed)
- ▶ Radios
- ▶ G.V. E

Armement :

- ▶ P.S.A (Glock 19 – 9mm)
- ▶ P.I.E
- ▶ Bombe incapacitante 300 ml
- ▶ Bâton de Protection Télescopique
- ▶ Flash Ball

Véhicules :

- ▶ 3 véhicules légers
- ▶ 2 Moto (125 cm³)
- ▶ 3 V.T.T (assistance électrique)

Missions et objectifs

- Le respect des arrêtés municipaux.
- La protection des bâtiments communaux.
- La Proximité et le contact avec les commerçants.
- Des patrouilles en véhicule à moteur en pédestre et à vélo.
- Sécurisation des personnes et des biens sur la commune et l'ensemble du territoire Intercommunal.
- Les opérations coordonnées avec Police Nationale, Police Municipale d'Agglomération et plusieurs autres entités.
- Le service des objets trouvés.
- Les accidents matériels et corporels.
- Les assistances à personnes en danger.
- Les cambriolages et les Opérations Tranquillité Vacances.
- La répression en matière de sécurité routière avec les verbalisations et les mises en fourrière.
- Les atteintes à l'environnement.
- Elle s'occupe également de la sécurité lors des manifestations et des événements
- Organisés sur la commune.

- Gestion des chiens catégorisés.

Précisions :

- ▶ Relation radio permanente avec l'ensemble des Polices Municipales intercommunales permettant ponctuellement un appui lors d'un contrôle ou d'une situation à risque.

- ▶ Poste récent et convivial, il est doté d'un accueil sécurisé avec visiophone et ouverture par gâche électrique depuis le bureau du planton. Il dispose de vestiaires, de douches et de cabinets d'aisances séparés homme/femme, cuisine équipée et machine à laver.

- ▶ Bons rapports avec la municipalité ainsi qu'avec la Police Nationale (Equipage B.A.C, G.S.P, P.S, ...)

- ▶ 2 heures de sport par semaine (Piscine ou agrès sportifs) G.T.P.I

- ▶ Inscription en stand de tir avec licence de tir sportif pris en charge par la collectivité et entraînement encadré par un moniteur diplômé à raison de 50 cartouches 1 fois tous les deux mois.

- ▶ Prise en charge des animaux errants ou décédés par une société privée dédié à cet effet

Rémunération :

Rémunération statutaire + forfait heures supplémentaires + ISF+ IAT + prime + possibilité d'adhésion au C.N.A.S et C.O.S.

CONTACT

Vous pouvez transmettre votre candidature (lettre + CV + dernière position statutaire) à :

Monsieur le Maire – Service des Ressources Humaines

Pour tous renseignements complémentaires contacter monsieur BOURGIN Olivier (Chef du Service) au 06.09.74.85.75 ou par mail : olivier.bourgin@ville-montmagny.fr